

Le Conseil de Paris apporte son soutien à l'organisation de l'exposition universelle 2025

Sur proposition de Jean-Louis Missika et de Jean-François Martins, adjoints à la Maire, le Conseil de Paris vient de voter à l'unanimité son soutien à la candidature de la France pour l'organisation de l'exposition universelle 2025.

Les expositions universelles ont laissé à Paris des œuvres patrimoniales exceptionnelles qui font encore aujourd'hui la fierté de tous les Parisiens, au premier rang desquelles la Tour Eiffel, symbole de la capitale et site touristique parmi les plus visités.

Ces derniers mois, de nombreux acteurs institutionnels et économiques se sont mobilisés à l'occasion d'une vaste concertation pour étudier la possibilité d'une candidature de Paris et du Grand Paris à l'exposition universelle 2025. Le 29 octobre, la mission d'information parlementaire consacrée à ce projet a formulé des recommandations positives, en adéquation avec la vision exprimée par l'Exécutif parisien.

Jean-Louis Missika et Jean François Martins, adjoints à la Maire, ont donc proposé mardi au Conseil de Paris d'apporter son soutien officiel à cette candidature. Ce vœu a rencontré un écho très favorable des différents groupes politiques et a été adopté à l'unanimité.

Pour l'Exécutif municipal, « l'exposition universelle 2025 représenterait une occasion unique de mettre en valeur notre patrimoine, nos savoir-faire industriels et technologiques, ainsi que notre écosystème de l'innovation, déjà salué par les classements internationaux ».

« Cet événement d'envergure internationale a par ailleurs un fort potentiel en termes d'attractivité économique et touristique. Il serait un levier majeur de promotion de la destination Paris et de sa qualité d'accueil. Il participerait à valoriser le rôle de Paris sur la scène des grandes métropoles internationales », ont-ils souligné.

L'exposition universelle 2025 représenterait enfin « un acte fondateur de la Métropole ». « Notre ambition est d'aboutir à un projet polycentré, qui concerne Paris intramuros, mais aussi le Grand Paris et les métropoles régionales », ont détaillé les édiles. Ils saluent à ce titre « l'ambition partagée d'asseoir un nouveau modèle d'organisation, sobre économiquement, adoptant de nouveaux modes de financement et accordant une place centrale à la société civile ».